



nature isère
espace de découverte et de partage

QUI VEUT LA PEAU DES AMBROISIES ?

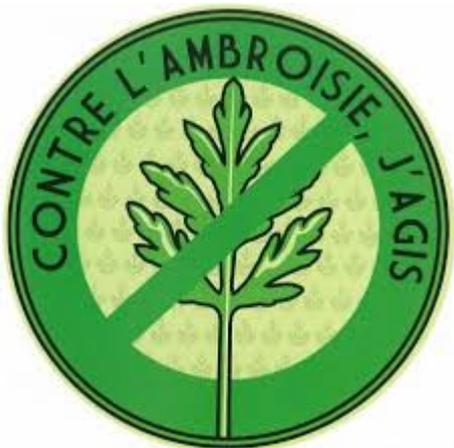


FANADORCHIDÉ

Étape 1 : Étude de la scène de crime

Comme toute bonne enquêtrice, Ambrosia commence par analyser la scène du crime à la recherche d'indices. De nombreuses questions se bousculent dans sa tête : qui pourrait en vouloir à son espèce et pourquoi ?? Que leur reproche-t-on ? Qui gênait-elle ?

Après avoir elle-même entourée le périmètre avec de la rubalise, armée de sa loupe de détective, elle fouille et scrute méticuleusement tous les coins et recoins. Là, elle trouve des traces de pas (bottes) et un autocollant tombé à terre représentant une de ses feuilles barrée par un trait et sur lequel est noté : « Contre l'ambrosie, j'agis ! »



Voilà un indice précieux.

Donc des gens mal intentionnés agissent bien contre les plantes de son espèce... Mais pourquoi ?

Étape 2 : Recueil des témoignages

Malheureusement, il ne restait qu'elle comme témoin vivant de ce crime et elle n'avait rien vu ni entendu car elle dormait profondément, bien calé entre les deux grands plants d'ambrosie entre lesquels sa graine avait eu le malheur de germer et qui lui cachait presque toute la lumière...

C'est donc avec un grand étonnement qu'elle s'était réveillée un matin avec le soleil en pleine figure... Et s'était aperçue qu'elle était complètement seule entourée par des trous dans le sol où se tenaient auparavant les autres plantes de son groupe.

Étape 3 : Recherche du mobile du crime

Ambrosia venait d'en avoir la confirmation, on voulait bien du mal à son espèce mais pourquoi ?

Elle décide donc de se déguiser pour aller interroger les habitants des alentours à ce sujet mais ceux-là déclenchent des réactions très étonnantes à son contact...

- Éternuements
- Démangeaisons
- Yeux rouges et larmoyants
- Difficultés respiratoires

Elle note également dans son carnet quelques mots récurrents dans les discours des sujets interrogés pris par ces étranges symptômes : « pollen allergisant », « allergies », « plante exotique envahissante ».

Ça y est, la petite Ambrosia sent qu'elle tient des pistes sérieuses !

Apparemment, les humains leur reproche d'être la cause de toutes ces réactions bizarres, nous tenons un début de mobile sérieux. Ces réactions ont l'air d'être désagréables pour eux et de beaucoup les fatiguer car cela dure plusieurs semaines voire mois d'après leurs témoignages et « chaque année, ça recommence ! »...

Mais qu'en est-il de cette histoire d' « invasive » et quel rapport avec l'exotisme ?! Les plantes de son espèce ne font du mal à personne et s'installe principalement dans des zones aux sols nus inoccupés avec quelques autres pionnières ou adeptes des milieux dits « perturbés » par les activités humaines.

Décidément, elle ne comprend pas...

Étape 4 : Creuser les pistes d'« allergie » et « exotique envahissante »

Ambrosia se rend sur le net et trouve les définitions des deux termes qu'elle cherche.

Allergie : *Sensibilisation pathologique et persistante d'un organisme à une substance avec laquelle il a déjà été en contact; état de celui qui, par réaction excessive à une substance, connaît une augmentation (anaphylaxie) ou diminution (immunisation) anormales de sa sensibilité. Allergies respiratoires et notamment allergie au pollen.*

Allergie au pollen ? Ce serait donc ça la cause de ces réactions bizarres ?! Ça se tient puisque plusieurs personnes avaient mentionné « un pollen allergisant » donc qui provoque des allergies.

Exotique envahissante : *Une espèce exotique envahissante est une espèce exotique, dite aussi allochtone ou non indigène, dont l'introduction par l'homme, volontaire ou fortuite, sur un territoire menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives.*

Elle ne connaissait aucune allochtone mais ce qu'elle en comprenait était qu'elle semblait être considéré comme « exotique » car provenant d'un autre pays (Amérique du Nord) que celui sur lequel elle se trouvait donc « introduite » sur ce territoire par les hommes qui aujourd'hui n'étaient pas content qu'elle se reproduise et se développe plus largement.

Très bien, en résumé on lui reprochait de provoquer des allergies avec son pollen et d' « envahir » le pays...

Minute ça lui rappelait des choses, ça ! Une conversation animée un soir entre des ambrosies et d'autres plantes qu'elles ne connaissaient pas. "Machine du Japon" et un "truc à papillon" avec un nom ressemblant un peu à bouddha ! Elle parlait d'invasion et de conquête du territoire par les cours d'eau, la dissémination du vent et d'autres trucs. Donc elles n'étaient pas seules, il existait d'autres plantes jugées « envahissantes » comme elle.

Mais alors pour les allergies, c'était peut-être pareil... Elles n'étaient peut-être pas les seules à provoquer des réactions allergéniques aux humains !? En attendant, elle avait trouvée deux mobiles très sérieux ayant pu motiver le ou les coupables pour ce génocide. Il était grand temps de les retrouver et de comprendre comment ils s'y étaient pris pour tenter d'empêcher que cela ne se reproduise à nouveau...!!

Étape 5 : Identification du ou des meurtriers

Après identification de plusieurs pistes sérieuses de mobiles ayant pu motiver ce crime, concentrons-nous à présent pour retrouver l'identité du ou des coupables ainsi que leur mode opératoire.

Pour cela, j'ai bonne espoir que l'autocollant retrouvé sur les lieux me conduise à une piste sérieuse.

Toujours en enquêtant sur le net, je tombe sur un lien intéressant : « Rapport d'activité de l'Observatoire des ambrosies »... J'en étais sûre, je le savais depuis le début on se croit en liberté,

muni du libre arbitre alors qu'en fait, on nage en plein complot et l'État surveille nos moindres faits et gestes !!!

Cet **observatoire des ambrosies** (<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/ambrosie-info/article/l-observatoire-des-ambrosies>) [1] avait une bonne tête de coupable surtout en lisant l'index de leur fameux rapport avec le titre : « Participation au renforcement [...] des actions de lutte ».

Je parcours rapidement les paragraphes présentant la structure ainsi que ses missions et tombe sur un tableau très intéressant mentionnant mon fameux autocollant aussi appelé « sticker ».

"Au cours de cette 3e année (2013-2014), il a été distribué à une cinquantaine de personnes, associations ou communes."

Et voilà, j'avais la preuve formelle qu'ils étaient bien « mouillés » dans cette affaire, peut-être n'était-ce pas eux qui avaient agis directement mais ils étaient sans aucun doute, le cerveau, la tête pensante de toute l'opération ! Donc en suivant ce raisonnement, ils avaient forcément des adeptes, des sympathisants à leur cause qu'ils avaient dû enrôler. Et peut-être était-ce bien l'un d'entre eux qui avaient fait le coup ?

Même si j'avais fait une avancée spectaculaire dans la découverte de l'identité du ou des coupables, la question du mode opératoire utilisé restait pour l'instant sans réponse...

AFFAIRE À SUIVRE...